

# LATIN

## POURQUOI POURSUIVRE L'OPTION LATIN AU LYCÉE ?

Outre son apport dans la connaissance de la langue française, le latin permet de :

- faciliter l'apprentissage des langues vivantes étrangères : romanes (italien et espagnol, notamment) et celles dites « flexionnelles » (allemand, russe...);
- se familiariser avec de nombreux arts (littérature, peinture, sculpture, architecture...) par le biais de la mythologie et de l'histoire ;
- mieux saisir la pensée des grands humanistes (Montaigne, Descartes...).

Il est nécessaire à tout étudiant en lettres, recommandé à tout étudiant en sciences humaines et en droit, utile à tout esprit scientifique, à qui il apporte rigueur et logique. En première, le programme de latin vient enrichir et compléter celui de français dont il aborde en partie les mêmes objets d'étude. En terminale, il complète celui de philosophie. De la seconde à la terminale, ce sont les mêmes méthodes d'analyse des textes qui sont utilisées en cours de latin et en cours de français.

### À QUI S'ADRESSE L'OPTION LATIN ?

L'option latin s'adresse aux élèves qui ont suivi cette option au collège et qui se destinent à un baccalauréat de série générale (S, L ou ES).

### COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ?

En seconde : 2 heures par semaine, première et terminale : 3 heures par semaine (classes regroupées)

### LE LATIN AU BACCALAURÉAT

Pour toutes les séries générales, l'option latin est évaluée au baccalauréat par un oral, dont le coefficient est 3. Seuls les points au-dessus de 10 sont comptés et multipliés par 3. Si le latin est choisi en option1.

Comme en français, l'oral porte sur un texte étudié dans l'année.

L'option peut également peser dans la sélection pour certaines filières en post-bac

À cette épreuve, la moyenne nationale se situe entre 15 et 15,5/20... Les points obtenus au-dessus de 10 rendent possible une mention ou peuvent éviter l'oral de rattrapage si, lors de la délibération, le jury voit qu'il manque peu de points.



lycée  
François Rabelais

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale



## PRÉSENTATION DES OPTIONS FACULTATIVES

→ Cinéma et audiovisuel

→ Education Physique et Sportive

→ Latin



*L'inscription dans une option facultative est un engagement pour toute l'année scolaire.*

8 rue Rabelais BP 2255

22022 SAINT BRIEUC cedex 1

Tél. 02.96.68.32.70 - Fax. 02.96.62.12.32

Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr>



## Cinéma et Audiovisuel

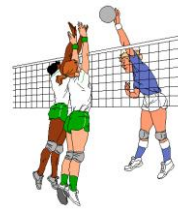
L'option *cinéma et audiovisuel* contribue avant tout à l'ouverture d'esprit et vise à développer la sensibilité artistique, l'esprit créatif et critique des jeunes spectateurs. Ceux-ci acquièrent au cours de cet enseignement la connaissance du langage des images et des sons, et s'exercent au maniement d'outils d'analyse et d'expression cinématographiques.

Concrètement, l'enseignement a lieu dans l'atelier vidéo (bâtiment A salle 101 bis, au premier étage) ou dans des salles attenantes le mercredi après-midi. Les élèves se livrent à des exercices pratiques d'écriture (synopsis, note d'intention, scénario, découpage technique) et de réalisation. Ils découvrent divers aspects de l'histoire mondiale du cinéma (genres, mouvements, réalisateurs, acteurs, etc.), prennent en main les matériels de prise de vue et de son, utilisent des logiciels de montage, participent à des festivals (projections en salle de courts métrages, à Rennes et à Brest) et se préparent en terminale aux épreuves du baccalauréat (coefficient 2) avec la réalisation d'un film, la confection d'un carnet de bord et le traitement d'une question personnelle sur un aspect précis de l'art cinématographique.

L'option cinéma et audiovisuel est accessible à tous : esprit d'initiative, curiosité culturelle, créativité et assiduité sont toutefois des qualités essentielles pour aborder cette discipline.

L'apport culturel théorique et pratique de cette option permet de tisser des liens avec des disciplines aussi diverses que la littérature, les langues vivantes, la physique ou même la philosophie. Cet enseignement pourra aussi contribuer à l'élaboration du projet professionnel et personnel de l'élève.

Nous serons heureux de vous compter parmi nous. A bientôt.



## EPS

- s'adresse à des élèves, garçons et filles, motivés par la pratique physique et sportive (*aucune pratique de club n'est demandée*) et **sous réserve de l'acceptation du dossier par l'équipe enseignante EPS.**
- s'inscrit dans le cadre des enseignements facultatifs ; *mais, une note est inscrite chaque trimestre sur le bulletin.*
- est présentée au baccalauréat des séries générales et technologiques, au titre des épreuves facultatives, dans le 1<sup>o</sup> groupe d'épreuves : *seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.*

### **Organisation de l'enseignement**

- ✓ **Activités physiques et sportives :**  
**Volley-Ball** et **Badminton** sont les deux activités principales, mais en seconde, 1 heure par semaine est consacrée à la découverte et/ou pratique d'autres APSA non enseignées dans le programme commun.
- ✓ **Programme :**  
**Seconde** : découverte  
**Première** : approfondissement  
**Terminale** : spécialisation
- ✓ **Horaires : 2h45 par semaine, soit 88 h/année**  
55 minutes, de 12h20 à 13h15  
+ 1 heure 45, de 16h15 à 18h (généralement)
- ✓ **Des journées banalisées (3x8h=24h): Beach-Volley et Plein Air**  
2 à 3 journées en début et fin d'année.
- ✓ **UNSS** : la participation à une des activités de l'association sportive du lycée fait partie de la formation du sportif et est donc obligatoire (la licence est à mi-tarif pour les optionnaires du lycée (10 euros).
- ✓ **Dossier de candidature** à retirer auprès du professeur d'EPS de votre collège ou du secrétariat du lycée ou sur le site internet du lycée Rabelais : <http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr/>

